

(N^o 52.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 27 DÉCEMBRE 1847.

Rapport de la Commission des Naturalisations, sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Jean Baptiste Brandon, capitaine au régiment de chasseurs carabiniers.

(Voir le N^o 53 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le sieur Jean Baptiste Brandon, capitaine au 1^{er} régiment de chasseurs à pied, a adressé une requête à la Chambre des Représentants, le 18 mai 1847, pour obtenir la naturalisation ordinaire.

Il est né en France à Vesoul, Département de la Haute Saone, le 22 mai 1806. Entré au service de France en 1827, il fut licencié en 1830. Le 30 novembre de la même année, il entra dans l'armée Belge, où il sert depuis dix-sept ans, et où il a successivement obtenu tous ses grades.

Les certificats de ses chefs le représentent comme méritant la faveur qu'il sollicite. Sa demande a été prise en considération dans la Chambre des Représentants par 38 suffrages contre 25.

Le Duc D'URSEL, Rapporteur.